

**RÉSEAU** La Poste ne garantit que pour trois ans le maintien de 25 offices.

# 14 offices postaux biffés d'ici 2020

NICOLAS WILLEMIN

La Poste ne souhaite pas se prononcer à long terme sur l'avenir de son réseau. Elle a annoncé hier ne pouvoir garantir que jusqu'en 2020 le maintien de 25 offices postaux dans le canton de Neuchâtel, au lieu de 39 actuellement. Ce qui signifie que les 14 autres semblent condamnés. La Poste préfère parler de cas «à examiner en concertation avec les communes». Une manière de dire que l'office traditionnel fermera, mais qu'une solution de remplacement est recherchée via une agence postale dans un commerce voisin.

C'est ce qui va d'ailleurs se passer aux Brenets le 10 juin prochain (lire ci-dessous) et à Neuchâtel 9 La Coudre dans quelques mois. Deux cas où La Poste a déjà trouvé un partenaire. Et elle cherche déjà des solutions similaires à Travers, La Sagne et dans trois autres bureaux de la ville de Neuchâtel (Serrières, Ecluse et Vauseyon). Restent donc sept autres offices sur le ballant (Bôle, Auvémier, Saint-Blaise, Lignières, Savagnier, Fontaines et La Chaux-de-Fonds 3 La Charrière).

Dans le communiqué envoyé hier aux médias, La Poste présente cette évolution du réseau comme un «développement» en misant «sur une combinaison de points d'accès physiques et numériques adaptés aux besoins locaux».

## Scénario catastrophe

Le 26 octobre dernier, La Poste avait présenté sa stratégie pour le réseau d'offices de poste jusqu'en 2020 en expliquant qu'elle souhaitait «rechercher le dialogue avec tous les cantons dans les mois à venir».

Dans la foulée, le syndicat des médias et de la communication Syndicom publiait dans différents cantons, dont Neuchâtel, le scénario des fermetures probables, en se basant sur les critères internes du géant jaune et de ceux que la loi l'oblige à respecter. Dans le canton, seuls huit offices sur 39 étaient assurés d'être conservés. Un état des lieux volontairement catastrophiste.

«Nous avons fait ce travail pour inciter les collectivités concernées à se mobiliser», expliquait dans nos colonnes en janvier dernier le porte-parole de Syndicom Yves Sancey (nos éditions du 12 janvier).

## Discussion avec le canton

Du côté de La Poste, on n'avait alors que moyennement apprécié cette initiative syndicale qualifiée de «démarche irresponsable». Le géant jaune expliquait alors qu'il ne pouvait en dire plus avant d'en discuter avec les autorités cantonales. Ce qui a été fait ces derniers mois avec les services du conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash. «Il n'est pas question de se retrouver avec un réseau se limitant à huit offices pour le canton!», indiquait ce dernier en janvier dernier.

Reste que cette garantie limitée à 2020 ne rassure pas grand monde, car «trois ans, c'est demain», explique le syndicaliste Jean-François Donzé (lire sa réaction ci-contre).

D'ailleurs le représentant de Syndicom en appelle à un sur-saut citoyen pour s'opposer à ces fermetures. «A Travers et en ville de Neuchâtel, les autorités communales, dans un premier temps, semblaient être résignées par les fermetures programmées de leurs offices. Mais quand la

population a commencé à se mobiliser, ces autorités ont changé de point de vue et ont soutenu cette mobilisation, prêtes à saisir PostCom, la commission fédérale de la poste, l'organe de recours en cas de fermeture.»

## Recours possible

Du côté de La Poste, Isabelle Mouron, responsable communication Ouest, nous a indiqué hier que les communes pou-

vaient saisir PostCom dès qu'elles étaient officiellement informées d'une fermeture. Pour l'heure, à part Les Brenets, seule la transformation de l'office de La Coudre en agence postale aux Portes-Rouges a été notifiée: la Ville de Neuchâtel a fait recours auprès de PostCom, qui a cependant donné raison au géant jaune. ●

Lire aussi en page 17

## LE RÉSEAU D'OFFICES ET D'AGENCES DE LA POSTE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL



1. Les Verrières	6. Bevaix	11. Auvémier	16. Neuchâtel 3 Serrières	21. Saint-Blaise	26. Savagnier	31. La Chaux-de-Fonds 1 Dépôt	36. Les Brenets
2. Fleurier	7. Boudry	12. Corcelles	17. Neuchâtel 4 Ecluse	22. Hauterive	27. Cernier	32. La Chaux-de-Fonds 2 Marché	37. Le Locle
3. Couvet	8. Bôle	13. Pesieux	18. Neuchâtel 6 Vauseyon	23. Le Landeron	28. Fontaines	33. La Chaux-de-Fonds 3 La Charrière	38. Les Ponts-de-Martel
4. Travers	9. Cortailod	14. Neuchâtel 1 Dépôt	19. Neuchâtel 9 La Coudre	24. Lignières	29. Les Geneveys-sur-Coffrane	34. La Chaux-de-Fonds 4 Les Eplatures	39. La Brévine
5. Saint-Aubin-Sauges	10. Colombier	15. Neuchâtel 2 Gare	20. Marin-Centre	25. Dombresson	30. La Sagne	35. La Chaux-de-Fonds 5 Les Entilles	

## LES POINTS D'ACCÈS DE LA POSTE

**OFFICE POSTAL** On parle désormais de «filiale en exploitation propre».

**AGENCE POSTALE** C'est devenu une «filiale en partenariat».

**POINT DE DÉPÔT** L'anglicisme est de mise: PickPost.

**AUTOMATE À COLIS** Là aussi en anglais: MyPost 24.

**SERVICE À DOMICILE** 34 localités du canton en bénéficient.

**POINTS CLIENTS COMMERCIAUX** A Boudry et à La Chaux-de-Fonds.

## L'AVIS DE



**JEAN-FRANÇOIS DONZÉ**  
SECRÉTAIRE SYNDICAL,  
SYNDICOM

## Pour Syndicom, «La Poste enjolive la situation»

«Nous nous opposons à toute fermeture supplémentaire d'offices postaux et demandons la mise en place d'un moratoire». Jean-François Donzé, secrétaire syndical de Syndicom pour la Suisse romande, est très remonté contre la décision de La Poste de fermer presque un office sur trois dans le canton.

En début d'année, le syndicat avait montré que la stratégie de La Poste n'assurait le maintien que de huit offices postaux dans le canton (nos éditions du 12 janvier 2017). En apparence donc, l'annonce du jour améliore un peu ce constat. Pour le syndicat, c'est loin d'être le cas dans les faits: «La Poste en garantit 25, mais seulement jusqu'en 2020. Son plan ne va pas s'arrêter à ce moment-là. En attendant, il menace 42 emplois, pour une stratégie très floue. On ne voit pas du

tout comment La Poste compte éviter les licenciements».

«En prétendant que le service sera maintenu par l'installation de filiales en partenariat ou de services à domicile, La Poste enjolive la situation», dénonce aussi Jean-François Donzé. «Les prestations offertes ne sont pas les mêmes. En particulier, la remise d'actes judiciaires ou le retrait d'argent sont problématiques». Du point de vue des emplois, le syndicaliste accuse la présidente de La Poste Susan Ruoff de vouloir «contourner la convention collective»: «Les personnes employées dans des filiales partenaires, comme des magasins, n'y sont pas soumis. De plus, ils ne sont pas formés et devront effectuer des tâches en plus de leur propre travail.» Pour le syndicat, l'évolution que prend La Poste n'est rien d'autre qu'un «démantèle-

ment du service public» qui ne dit pas son nom. Jean-François Donzé en veut pour preuve le fait que le géant jaune ne donne jamais les résultats de ses offices. «On ne sait pas s'ils sont rentables ou non, et on ne voit pas de volonté d'améliorer leur situation».

En particulier, il dénonce le fait que les postiers, bien qu'«incités à vendre des pommeaux de douche et des téléphones portables, ne bénéficient pas des formations qui leur permettraient de mieux servir le client dans ce sens-là. Les postiers sont déjà flexibles, et il y a bien des services qui permettraient une meilleure utilisation des offices: si nous devons vendre des ordinateurs et des services numériques, pourquoi ne pas accueillir les gens qui ont besoin d'aide et de conseils?» suggère le syndicaliste. ● **LOÉ**